



Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2024-26 visant à permettre une habitation multifamiliale de structure isolée au 3110, chemin de Chambly (district de Georges-Dor)	10 septembre 2024 26 septembre 2024

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec.
Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 3 octobre 2024.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil